



## Quand la morphologie fait des manières : les verbes évaluatifs et l'expression de la manière en français.

Dejan Stosic, Dany Amiot

### ► To cite this version:

Dejan Stosic, Dany Amiot. Quand la morphologie fait des manières : les verbes évaluatifs et l'expression de la manière en français.. Dany Amiot, Walter De Mulder, Estelle Moline et Dejan Stosic (éds.). *Ars Grammatica. Hommages à Nelly Flaux.*, Berne, Peter Lang, pp. 403-430., 2011, Coll. "Sciences pour la communication". <halshs-00602388>

**HAL Id: halshs-00602388**

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00602388>

Submitted on 27 Aug 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Quand la morphologie fait des manières : les verbes évaluatifs et l'expression de la manière en français

Dejan Stosic, Université d'Artois, Grammatica EA 4521  
Dany Amiot, Université de Lille 3, STL UMR 8163,  
F-59653 Villeneuve d'Ascq, France

### 1. Introduction

La valeur de manière peut être exprimée par des moyens syntaxiques (*il lit attentivement, il agit avec précaution*) ou codée lexicalement (*boiter, zézayer, murmurer*). Nous nous proposons ici d'examiner s'il existe en français des procédés morphologiques de construction du sens de manière. De tels procédés semblent être attestés dans certaines langues ; ainsi selon Foley & Van Valin (1984) cités par Levin (2008 : 4), en lakhota, langue siouane (amérindienne) de la vallée du Mississippi, la manière semble pouvoir être construite par préfixation : *ya-* 'avec la bouche', *na-* 'avec le pied ou avec la jambe', *yu-* 'en poussant, avec les bras', etc. Pour le français, on pense spontanément à la suffixation en *-ment*, qui construit des adverbes dits de manière sur base adjectivale (et ceci, que *-ment* soit considéré comme un affixe dérivationnel ou un affixe flexionnel ; cf. Dal 2007). Outre ce cas bien connu, la morphologie évaluative semble aussi, d'une façon bien sûr qui lui est propre, (i) construire de la manière : *tapoter* par exemple signifie 'taper légèrement', ou même (ii) ajouter de la manière à la manière, lorsque le verbe de base exprime déjà la manière (*boiter* 'marcher en penchant son corps inégalement d'un côté ou de l'autre' / *boitiller* 'boiter légèrement'). Là où le français fait appel à la suffixation évaluative, d'autres langues utilisent d'autres procédés morphologiques, principalement la réduplication et l'apophonie. Les sens, ou effets de sens, des verbes construits par la morphologie évaluative sont nombreux : itératif / fréquentatif, diminutif, augmentatif, péjoratif, mélioratif, hypocoristique, etc.

Par ailleurs, depuis les années quatre-vingts, certains linguistes, qui s'intéressent eux essentiellement à la sémantique verbale (cf. Cusic 1981 d'abord, puis par exemple Lasersohn 1995, van Geenhoven 2005, Wood 2007, Tovina & Kihm 2008, Greenberg soumis), ont mis en évidence d'autres valeurs susceptibles d'être exprimées par la morphologie évaluative, valeurs qu'ils ont proposé à unifier sous le concept de « pluriactionnalité », dont il sera question au § 1.2.

En outre, les travaux consacrés à la morphologie évaluative (cf. par ex. Dressler & Barberesi 1994, Dal 1997, Grandi 2002, Fradin 2003, Amiot 2004 & 2006, Fradin & Montermini 2009) montrent que rendre compte des sens ou effets de sens construits par ce type de procédés oblige à se situer à la frontière entre plusieurs valeurs : l'aspect (itératif / fréquentatif), l'évaluation quantitative (diminutif / augmentatif / intensif / partitif, etc.), l'évaluation qualitative (dépréciatif / mélioratif / hypocoristique), ces deux dernières valeurs ayant à voir avec l'attitude du locuteur, et donc avec la pragmatique. Il est cependant frappant de constater que la notion de manière y est rarement évoquée, alors que beaucoup de verbes expriment justement un mode de déroulement spécifique du procès dénoté par la base. La question de l'apparition d'une composante manière dans le sens de bon nombre de ces verbes mérite d'être posée, ceci pour expliquer de façon plus satisfaisante non seulement le sens des verbes construits par la morphologie évaluative, mais aussi le concept de manière lui-même, sa nature et sa construction dans la langue.

L'objectif principal de cet article est d'étudier les relations qui s'établissent entre évaluation (principalement diminution), pluriactionnalité et manière à partir d'une analyse des verbes déverbaux évaluatifs formés par suffixation. L'article s'organise en trois parties. La première partie, consacrée à la morphologie évaluative, présente de façon succincte les caractéristiques

de ce type de formation, ainsi que les différentes valeurs que la suffixation dite évaluative est susceptible de construire en français. Nous y évoquons par ailleurs le concept de pluriactionnalité en nous appuyant sur les résultats d'une étude antérieure (cf. Amiot & Stosic à paraître). La deuxième partie traite du concept de « manière », de son statut ontologique ainsi que de son expression syntaxique et lexicale dans la langue. Nous y présentons également le modèle de décomposition des prédicats proposé par Levin et Rappaport-Hovav, modèle que nous utiliserons par la suite pour expliquer comment la règle morphologique opère sur le sens de la base pour construire le sens du dérivé. Ces considérations nous conduiront alors à nous interroger, dans la troisième partie, sur le statut ontologique des verbes déverbaux évaluatifs et donc à déterminer quelle place ils occupent dans les hiérarchies lexicales habituelles (hypo- / hyperonymie, troponymie). Les remarques conclusives expliciteront la façon dont les suffixes évaluatifs modifient la structure interne du procès, ce qui confère au mot construit un sens de manière.

## 1. La morphologie évaluative

Dans le domaine de la morphologie lexicale, on distingue la morphologie conceptuelle ou ordinaire (ex. *vendre / vendeur ; dent / dentiste*, etc.) de la morphologie évaluative (ex. *maison / maisonnette, renard / renardeau, fenouil / fenouillette, sauter / sautiller, traîner / traînasser, rouge / rougeâtre, bon / super-bon, fort / extrafort*, etc. ; voir, entre autres, Bauer 1983, Dressler & Merlini Barbaresi 1994, Fradin & Montermini 2009). Selon Fradin & Montermini (2009 : 235), « la morphologie évaluative est celle à travers laquelle le locuteur porte une appréciation quantitative ou qualitative sur le fait narré, ses participants ou sur l'acte d'énonciation et ses participants ». De ce fait, on entend par morphologie évaluative l'ensemble des procédés (affixation, réduplication, apophonie, etc.) qui permettent de construire des lexèmes dont le sens consiste en une évaluation (diminution, augmentation, péjoration, mélioration, etc.) par rapport au lexème de base (cf. entre autres, Mel'čuk 1994, Grandi 2002, Fradin & Montermini 2009). Même s'il est généralement admis qu'en français la morphologie évaluative est peu développée par rapport à d'autres langues (romanes, slaves, etc.), le fait est qu'on y trouve un jeu non négligeable d'affixes évaluatifs, préfixes (*hyper- / hypo-, super-, sur- / sous-, extra-, ultra-* etc.) ou suffixes (*-et, -ot, -ard, -asse, -ille, -Vche<sup>1</sup>, -Ville*). Pour montrer à la fois la nature et l'ampleur des phénomènes relevant de la morphologie évaluative, nous présentons dans la section qui suit ses caractéristiques fondamentales.

### 1.1. Les propriétés de la morphologie évaluative

Plusieurs propriétés caractérisent la morphologie évaluative et la distinguent de la morphologie ordinaire ou conceptuelle ; les voici brièvement rappelées :

- Toute évaluation repose sur une opération de repérage, celui-ci pouvant être interne au concept évalué (il y a alors autorepérage, comme dans *hypersensible*) ou externe (par exemple par le biais d'une construction comparative : *plus sensible que*). En morphologie, le repérage est nécessairement interne. Cette propriété est fondamentale car tous les évaluatifs expriment un décalage par rapport à une norme : ainsi, une maisonnette par exemple est-elle une construction qui, par sa taille, n'est pas conforme à la représentation que l'on se fait d'une maison ; de même si l'on dit d'un enfant qu'il nageote, c'est parce qu'il ne nage pas très bien (ses mouvements ne sont pas bien coordonnés, ou n'ont pas l'ampleur ou l'efficacité suffisante, etc.) même s'il flotte et avance à la surface de l'eau.

---

<sup>1</sup> Le V devant *-cher* symbolise toute voyelle, car le suffixe peut apparaître sous des formes différentes, cf. *-ocher, -icher, -ucher* ; le symbolisme est identique pour *-Viller (= -ailler, -iller, -ouiller)*.

- Les affixes évaluatifs forment des paradigmes : ils sont souvent substituables les uns aux autres ; on peut ainsi isoler des séries où la distinction entre les termes est peu marquée : *traînasser / traînaitter ; dormasser / dormichonner / dormitailler / dormoter ; pleuviner / pleuvioter / pleuvoter / pleuvasser*, etc.
- Les affixes évaluatifs peuvent se cumuler<sup>2</sup> (ex. *super-méga-génial, pleurnichailler*).
- Alors que les règles relevant de la morphologie conceptuelle sont le plus souvent hétérocatégorielles (elles construisent des lexèmes qui appartiennent à une catégorie lexicale différente de la base) et qu'elles spécifient une catégorie en entrée (/input) et une catégorie en sortie (/output) :

- (1) *-age* : V → N : *masser / massage, laver / lavage, sevrer / sevrage*  
*-ien* : N → A : *Sartre / sartrien ; crâne : crânien, Brésil / brésilien*

les règles qui construisent des évaluatifs possèdent les deux spécificités inverses, à savoir (i) elles acceptent plusieurs catégories lexicales en entrée et (ii) elles construisent principalement des lexèmes qui appartiennent à la même catégorie lexicale que leur base (= relations homocatégorielles)<sup>3</sup>, ce qu'illustrent les exemples suffixés par *-et/te(er)* de (2) :

- (2) N > N *sac / sachet*  
A > A *gentil / gentillet*  
V > V *voler / voleter*

- L'évaluation, qu'elle soit morphologique (*neiger/neigeoter, vert/verdâtre*) ou non morphologique (en français, l'adjonction de *petit*), met en jeu deux dimensions fondamentales (cf. Mel'čuk 1994, Grandi 2002, repris par Fradin & Montermini 2009), une dimension mesurative et une dimension appréciative, les deux pouvant se cumuler :

(i) l'évaluation mesurative, notamment à travers l'opposition « petit / grand » :

- (3) petit : *sac / sachet, histoire / historiette* « Court récit écrit ou oral [...] »  
grand : *barque / barcasse* 'grosse barque'

(ii) l'évaluation appréciative, par le biais notamment de l'opposition « bon / mauvais », mais aussi les valeurs péjoratives, mélioratives, etc. :

- (4) bon : *sœur / sœurette, petit / petiot*  
mauvais : *vin / vinasse, babiller / babillard*

Le cumul des deux dimensions dans un même lexème est très fréquent : ainsi par exemple de nombreux dérivés en *-et* dénotent-ils des entités de petite taille, plutôt connotées positivement (ex. *bleuet, sucette*).

- L'évaluation suppose que le comparant puisse être conçu comme scalaire, au moins pour le pôle mesuratif.

Avant d'aborder les aspects sémantiques de la morphologie évaluative, précisons qu'en français elle n'affecte que les catégories du nom, du verbe et de l'adjectif. Dans d'autres langues, les affixes évaluatifs peuvent aussi s'adjoindre à des grammèmes, à des adverbes notamment (ex. ita : *male* 'mal' > *maluccio* 'plutôt mal').

## 1.2. Les valeurs ou effets de sens construit(e)s par la suffixation évaluative

<sup>2</sup> Le rôle de ces cumuls n'est pas étudié dans le cadre de cet article.

<sup>3</sup> Notons que les suffixes évaluatifs permettent parfois de construire des noms déverbaux (*tremper/trempette*) ou des verbes dénominaux (*bourse / boursicoter*), on retrouve alors l'hétérocatégorialité des autres affixes ; mais de tels cas sont somme toute peu fréquents.

La suffixation évaluative, quels que soient les suffixes, permet de construire une grande diversité de sens, souvent difficiles à saisir et à expliquer de manière satisfaisante. Ainsi sont évoquées à propos des lexèmes évaluatifs les valeurs diminutive, augmentative, itérative (fréquentative), dépréciative (péjorative), appréciative (méliorative), excessive, hypocoristique, etc. S'y ajoutent des valeurs conative ('action répétitive qui n'aboutit pas au résultat attendu'<sup>4</sup>), incassative ('pluralité de procès effectués sans but particulier, sans objectif défini') et tentative ('le procès est fait sans conviction, avec moins d'effort que ce à quoi on pourrait s'attendre, sans application'), mises au jour dans la littérature sur la pluriactionnalité<sup>5</sup> et qui s'avèrent particulièrement adaptées pour la description des évaluatifs (dé)verbaux (cf. Cusic 1983, Lasersohn 1995, Collins 2001, Greenberg 2010, van Geenhoven 2004, 2005, Wood 2007, Tovená & Kihm 2008). Ce sont justement les évaluatifs déverbaux qui semblent les plus difficiles à analyser à la fois à cause de la complexité du sens des bases verbales et à cause de l'instabilité de la valeur véhiculée par la règle de construction. Dans Amiot & Stosic (à paraître), nous avons mis en évidence trois facteurs principaux qui rendent l'analyse des évaluatifs déverbaux extrêmement complexe : la multiplicité des interprétations pour une même opération de suffixation évaluative, l'intrication des sens pour un même emploi et la variabilité des interprétations selon le contexte pour un même verbe, sans oublier l'importance des facteurs pragmatiques qui jouent un rôle crucial dans l'interprétation des évaluatifs en général (voir notamment Dressler & Merlini Barbaresi 1994, 2001 ; Merlini Barbaresi 2006).

### 1.2.1. L'analyse sémantique des évaluatifs verbaux en français

Dans une étude antérieure dont nous nous inspirons ici (cf. Amiot & Stosic à paraître), nous avons analysé un corpus d'un peu moins de 200 verbes dérivés sur base verbale à l'aide des suffixes évaluatifs *-ard(er)*, *-ass(er)*, *-et(er)*, *-ill(er)*, *-in(er)*, *-on(ner)*, *-ot(er)*, *-Vch(er)* et *-Vill(er)* issus du *TLFi*<sup>6</sup>; cf. la liste en annexe. Cette première étude nous a permis d'une part de répertorier les valeurs véhiculées, de manière isolée ou cumulative, par les verbes suffixés en question, d'autre part d'examiner la façon dont la suffixation évaluative peut affecter la représentation du procès lorsque l'évaluatif est construit sur base verbale (voir § 1.2.2 ci-dessous).

En ce qui concerne les valeurs associées aux évaluatifs verbaux étudiés, nous en avons relevé sept et, pour les présenter de manière succincte<sup>7</sup>, nous suivrons Fradin (2003) et Fradin & Montermini (2009), qui regroupent les sens des lexèmes suffixés par *-et* sous deux grands pôles, le « pôle référentiel », qui rassemble l'ensemble des interprétations mettant en jeu la dimension mesurative, et le « pôle locuteur », qui réunit l'ensemble des interprétations mettant en jeu la dimension appréciative (bon, mauvais, mais aussi péjoratif, mélioratif, hypocoristique)<sup>8</sup>. Ainsi les valeurs diminutives et itératives relèveraient-elles du pôle référentiel, alors que les valeurs dépréciative, appréciative, tentative, incassative et conative, relèveraient, elles, du pôle locuteur. Rappelons cependant que dans la grande majorité des cas,

<sup>4</sup> Traduction libre des définitions de Greenberg (2010).

<sup>5</sup> A la suite de Cusic (1983), Greenberg (2010 : 1) définit la pluriactionnalité (ou pluralité verbale) comme « the phenomena where a certain morphological marking on a verb (gemination, affixation, and many times partial or full reduplication) indicates that the event denoted by this verb is, in some sense, pluralized : repeated in time, distributed in various locations, holds of many participants, etc. ».

<sup>6</sup> Ce corpus est relativement pauvre vu la haute fréquence de ce type de formation, notamment à l'oral. Mais comme aucun corpus oral permettant de recenser les « nonce words » n'est actuellement disponible, et que cet article constitue un prolongement de Amiot & Stosic (à paraître), nous avons gardé le corpus sur lequel nous avons fondé préalablement nos analyses.

<sup>7</sup> Pour une présentation plus détaillée, voir Amiot & Stosic (à paraître).

<sup>8</sup> On peut très bien intégrer dans le pôle locuteur la connivence entre locuteur et interlocuteur dont parlent Dressler & Merlini Barbaresi (1994).

le lexème évaluatif cumule plusieurs des valeurs mentionnées et que celles-ci semblent très souvent indissociables l'une de l'autre.

### Valeurs relevant du pôle référentiel

**Valeur diminutive.** Cette valeur, la plus fréquemment observée dans notre corpus, apparaît lorsque le locuteur vise la réduction ou la minoration de l'une des dimensions du procès (cf. Fradin 2003). Il peut ainsi s'agir, par exemple :

- de la diminution de l'amplitude du mouvement ; par ex. *boitiller* 'boiter légèrement', *marchoter* 'Marcher à petits pas' ;
- de ce sur quoi porte le procès, et qui peut être représenté par un argument du verbe; ex. *s'amuser* « (S)Amuser à de petits riens »<sup>9</sup>, *conspiroter* « Se livrer à de petites intrigues » ;
- de l'intensité : *neigeoter* « Neiger légèrement »<sup>10</sup>, etc.

Il est généralement difficile de dissocier les différentes dimensions affectées pour un procès.

**Valeur itérative.** Les études sur la pluriactionnalité distinguent généralement l'itération de la répétition. Construit par la suffixation évaluative, le sens itératif se caractérise par une sorte de partition du procès dénoté par le verbe de base en une pluralité de petits sous-procès, généralement connectés ou très rapprochés. Il ne s'agit donc pas d'une nouvelle occurrence du procès dans sa globalité (ex. *refaire*), mais d'une subdivision interne au procès dénoté par la base (ex. *sautiller*). Cusic (1981 : 67, cité par Greenberg) parlerait de pluralité interne à propos de *voleter* et de pluralité externe à propos de *refaire*<sup>11</sup>. C'est cette multiplication des occurrences accompagnée de la minoration d'une ou de plusieurs dimensions du procès qui explique le fait que, dans beaucoup de cas, les dérivés évaluatifs véhiculant la valeur diminutive expriment en même temps l'itération telle qu'elle vient d'être définie. La valeur itérative apparaît alors davantage comme un effet de sens découlant de la diminution que comme un sens autonome :

- (5) *sautiller* « Se déplacer par / faire de petits bonds » ; *voyageoter* « Faire de petits déplacements, de courts voyages », *buvoter* « Boire en dégustant à petites gorgées rapprochées » ; *lichoter* « Lécher à petits coups » ; *mangeoter* « Manger peu, souvent ou sans appétit »

### Valeurs relevant du pôle locuteur

**Valeur appréciative.** Il est difficile de caractériser la valeur appréciative / de connivence positivement. En français, elle apparaît par exemple avec le suffixe d'origine italienne *-issime*, qui est à la fois mélioratif et intensif. Cette valeur n'est identifiable dans le cas des évaluatifs verbaux que si l'on considère qu'elle correspond aux emplois familiers et non dépréciatifs desdits verbes (ex. *pleuvioter*, *trempoter*, *tétailler*). Généralement associée aux autres valeurs (diminutive et itérative), l'appréciation positive est le plus souvent véhiculée par les suffixes *-oter*, *-eter*, *-onner* (cf. *dormichonner* ou *berçotter*, par exemple).

<sup>9</sup> Les guillemets français signalent que la définition provient d'un dictionnaire, en l'occurrence du *TLFi*.

<sup>10</sup> L'intensité peut elle-même se fonder sur plusieurs paramètres, la taille et la quantité des flocons, comme cela a déjà été signalé, pour *neigeoter*, la qualité des mouvements pour *NAGEOTER*, la proportion de sons nasalisés par rapport aux sons oraux pour *nasillonner*, etc.

<sup>11</sup> « Event internal pluractionality » = « a single event on a single occasion consists of internal phases » ; « Event external pluractionality » = « a single bounded event (internally plural or not) is repeated on a single occasion » ou « a single bounded event is repeated on different occasions »

**Valeur dépréciative.** La valeur dépréciative n'apparaît de manière isolée que lorsque l'ajout du suffixe évaluatif n'entraîne pas un véritable changement de sens mais sert simplement à marquer le propos du point de vue pragmatique. Ainsi, si l'on compare *traîner* à *traînailler* / *traînasser* (« *Péj. Fam.* Traîner, être inoccupé »), on constate que le dérivé possède la même dénotation que le verbe de base ; il est cependant pragmatiquement marqué, ce que les dictionnaires indiquent par des marques d'usage diastratiques ou diatopiques.

L'analyse du corpus montre cependant très clairement que la valeur dépréciative est le plus souvent corrélée aux autres valeurs relevant de l'un des deux pôles : diminutive et itérative à la fois (dans 25% des cas, ex. *sonnailler*, *pleuvasser*, *coupailler*), tentative (dans 25% des cas, ex. *écrivasser*, *fouillonner*, *poussoter*) et incassative (dans 23% des cas, ex. *bavasser*, *courrailler*, *philosophaitter*). Ce sont principalement les suffixes *-Viller* et *-asser* qui orientent l'interprétation vers la valeur dépréciative, cf. par ex. *marchandailler* « Marchander sans fin des objets de peu de valeur pour en tirer un rabais minime », *rimasser* / *rimailler* « *Péj.* Faire de mauvais vers ».

**Valeur incassative.** La valeur incassative, selon Cusic, se caractérise par l'absence de finalité du procès dénoté par la base et peut correspondre à une dispersion dans l'espace, comme en (6a) soit à une dispersion autre (temporelle, mentale, fictive, discursive...), comme en (6b) :

- (6) a. *pilloter* « Commettre ici et là de petits larcins » ; *tirailler* « Tirer en tous sens et à diverses reprises » ; *courrailler* « Courir de côté et d'autre » ; etc.  
b. *discutailler* « Passer son temps à discuter à propos de choses insignifiantes », *philosophaitter* « Philosopher de manière prétentieuse, hors de propos, sans aucune cohérence; se perdre dans des discussions philosophiques vagues, fumeuses ».

Autant COURIR implique un déplacement orienté et intentionnel, autant *courrailler* renvoie à un parcours divagant. De même, si *discuter* signifie « débattre de ou s'entretenir avec quelqu'un sur un thème précis », *discutailler* fait référence à un débat futile sur des sujets divers sans visée claire.

**Valeur tentative.** Cette valeur indique, toujours selon Cusic, que le protagoniste de l'action manque d'application et déploie moins d'effort qu'il n'est nécessaire et attendu pour que le procès soit accompli de manière appropriée. De façon générale, les verbes porteurs de cette valeur reçoivent aussi une interprétation dépréciative comme en (7) :

- (7) *binoter* « labourer superficiellement une terre », *cousailler* « coudre, raccommoder, en y mettant peu de soin », *écrivasser* « écrire rapidement et sans soins des articles ou des œuvres », *travailloter* « travailler mollement, sans mettre beaucoup d'énergie à la tâche qu'on exécute ».

**Valeur conative.** Elle caractérise des verbes dénotant une action qui n'aboutit pas au résultat attendu, comme dans l'exemple suivant (nous donnons ici un exemple contextualisé car l'interprétation ne peut être clairement construite que dans un contexte particulier : notons que *marchoter* peut aussi recevoir une interprétation diminutive, itérative et parfois aussi incassative par ex. dans *il est sorti et il a marchoté une petite demi-heure*) :

- (8) Alors ici aussi tout va bien, Pépette a sorti deux dents d'un coup ce week-end...  
Sinon elle marche, enfin « marchotte » lorsqu'on lui tient les deux mains... elle tient  
bien lorsqu'elle est appuyée contre la table ou autre mais ne se déplace pas et ne se  
lève pas !!  
(<http://www.procreation.ch/phpBB3/viewtopic.php?f=16&t=112763&start=340>)

### 1.2.2. Incidence de la suffixation évaluative sur la représentation des procès exprimés par les verbes évaluatifs

Quel que soit l'effet de sens produit par l'adjonction d'un suffixe évaluatif à une base verbale, on constate que le dérivé renvoie à un procès qui n'est pas en tous points conforme au procès dénoté par la base, cet écart par rapport à la représentation prototypique pouvant être dû à la pluralisation interne du procès, à la diminution d'une de ses dimensions, à une implication ou à des efforts de l'actant jugés insuffisants, à un jugement appréciatif ou dépréciatif du procès de la part du locuteur, etc. Le fait que, dans beaucoup de cas, la suffixation évaluative indique la modification de la structure interne du procès explique le lien qui s'établit entre l'évaluation et l'aspect. Amiot & Stosic (à paraître) ont montré que la suffixation évaluative concerne essentiellement des bases atéliques (activités et états, selon Vendler 1957) sans exclure les achèvements et les accomplissements, et qu'en outre, elle est apte à transformer des verbes téliques en verbes atéliques (ex. *mordre/ mordiller, piquer/ picoter*). De fait, au total, l'aspect lexical des évaluatifs verbaux du français est à 95% atélique.

Puisque la suffixation évaluative a incontestablement des effets sur la structure interne du procès, une autre mise en parallèle intéressante est à faire : celle entre l'évaluation et le sens de manière qui apparaît dans l'interprétation de la grande majorité des évaluatifs (dé)verbaux. En effet, très souvent, ces derniers suggèrent un mode de déroulement spécifique du procès dénoté par la base : *mordiller* signifie 'mordre légèrement et à diverses reprises', *fouillonner* veut dire 'fouiller sans application', *travailloter* 'travailler mollement, sans mettre beaucoup d'énergie à la tâche qu'on exécute', etc. Dans la suite de l'article, nous nous focaliserons sur le rapport entre l'évaluation et la manière, avec pour objectif d'expliquer comment la manière peut être construite par des moyens morphologiques.

## 2. L'expression de la manière dans la langue

A l'heure actuelle, la description de la notion de manière pose deux grands problèmes : le premier touche directement le sens, car il n'y a pas de vraie définition sémantique de la notion ; le deuxième est d'ordre formel : les moyens d'expression de la manière sont loin d'être circonscrits avec précision.

### 2.1. Sur le statut catégoriel de la manière

Il est difficile de donner une définition satisfaisante de ce que l'on appelle communément « manière », même si les linguistes y réfèrent souvent pour décrire le sens de différentes expressions linguistiques. Intuitivement, on entend par « manière » le mode de réalisation d'un procès ou le mode d'existence d'une entité (Molinier & Lévrier 2000). Il s'agit, en effet, d'une « valeur hétérogène » (Guimier 1996 : 61) qui regroupe des notions sémantiques variables exprimées essentiellement par des moyens syntaxiques et lexicaux (voir, entre autres, Rémi-Giraud & Roman (éds) 1998). En syntaxe, ces notions sont généralement définies à partir des propriétés sémantiques des éléments qui forment les compléments de manière<sup>12</sup>. En sémantique lexicale et en typologie, la manière est la plupart du temps considérée comme une primitive sémantique, c'est-à-dire comme une composante sémantique susceptible d'expliquer le sémantisme d'autres termes mais qu'il n'est ni possible ni nécessaire de définir par des traits encore plus élémentaires (cf. Levin 2009 ; Levin & Rappaport Hovav 1998, à paraître ; Jackendoff 1983, Haspelmath 1997 : 29 ; Heine, Claudi & Hünemeyer 1991, Talmy 1985, 2000, Slobin 2004, 2006). Jackendoff (1983 : 48-56) attribue à la manière le statut de catégorie ontologique universelle faisant partie de la structure conceptuelle.

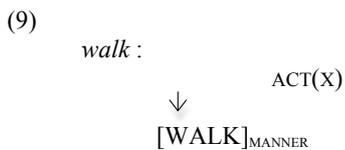
---

<sup>12</sup> Pour une synthèse et une réflexion critique sur les travaux consacrés aux compléments de manière, voir Flaux et Moline (2009).

Parmi les approches qui, dans l'analyse du sens des prédicats verbaux, font apparaître la « manière » comme une catégorie sémantique *a priori* indécomposable, celle de Levin (1983, 2008, 2009), Levin & Rappaport Hovav (2007), Rappaport Hovav & Levin (2009) nous a semblé particulièrement intéressante pour rendre compte de l'apport de la morphologie évaluative dans l'expression de la manière. C'est pourquoi nous la présentons rapidement dans le paragraphe qui suit.

## 2.2. L'approche en termes de décomposition de prédicat de Levin et Rappaport Hovav

Dans l'approche en termes de décomposition de prédicat formulée, entre autres<sup>13</sup>, dans des travaux de B. Levin et M. Rappaport Hovav, le sens lexical des verbes est expliqué par un certain nombre de modèles qui font tous appel à un ensemble de prédicats primitifs (ex. AGIR, CAUSER, DEVENIR, etc.) auxquels s'associent des constantes<sup>14</sup> (ex. MANIERE, ETAT, PLACE, CHOSE, etc.). Les constantes sont, elles aussi, en nombre limité et sont choisies dans un ensemble *a priori* fini de catégories sémantiques. Les prédicats primitifs déterminent le type d'événement décrit par le verbe, alors que les constantes peuvent remplir deux fonctions : (i) elles occupent les positions argumentales ouvertes par le prédicat, ou (ii) elles fonctionnent comme des modificateurs du prédicat (voir, entre autres, Levin 1993, 2008, 2009 ; Levin & Rappaport Hovav 1998, à paraître ; Rappaport Hovav & Levin 2009). La manière apparaît dans ce type de modèle comme une constante qui modifie le prédicat verbal et qui a le statut d'une catégorie ontologique. En (9), nous reprenons à Levin & Rappaport Hovav (1998 : 253) la représentation du sens du verbe anglais *walk* 'marcher', qui est un verbe de manière de déplacement (désormais, VMDpt) :



Tous les VMDpt intransitifs partageraient le même modèle de représentation de leur sens lexical. Ce qui les différencie, c'est l'item qui instancie la constante MANIERE (*walk*, *run*, *wander*...). Les auteurs précisent à ce propos qu'il existe une multitude de valeurs susceptibles de modifier le prédicat primitif qui apparaît dans le schéma, en l'occurrence AGIR. Même si elles considèrent que la manière est une primitive sémantique, les auteures n'excluent pas la possibilité, pour les constantes, d'être des concepts complexes constitués d'éléments plus basiques<sup>15</sup> (cf. Levin & Rappaport Hovav 1998 : 268, note 8)<sup>16</sup>.

<sup>13</sup> Voir Levin & Rappaport Hovav (à paraître) pour une présentation synthétique de ce type d'approche, qui date des années 1980 et qui vise à mettre au jour des traits sémantiques inscrits dans le sens lexical du verbe : ces traits sémantiques sont susceptibles de déterminer le comportement syntaxique du verbe en faisant appel à des modèles de « représentation structurée » du sens. Les auteures retracent en même temps le développement de plusieurs théories qui recourent à la notion de « structure lexico-conceptuelle » (« lexical conceptual structure ») et soulignent les différences entre elles.

<sup>14</sup> Dans leurs plus récents travaux, le terme 'constante' est remplacé par le terme 'racine, radical' (« root » : « idiosyncratic component of meaning, characterized by an ontological type, chosen from a fixed set of options (e.g., state, result state, thing, stuff, location, manner) », Levin 2009 : 2).

<sup>15</sup> « However, the use of the term « constant » may not be altogether felicitous : there is some variability in the meaning of certain verbs that might be said to involve the same constant within the same lexical semantic template. We suspect that this variability arises because the constant itself may actually be a prototype or a cluster concept » (Levin & Rappaport-Hovav 1998 : 268, note 8).

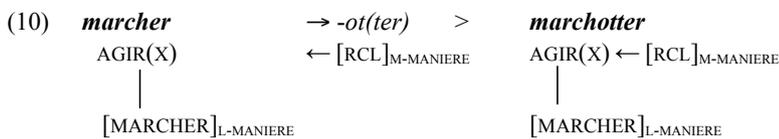
<sup>16</sup> Stosic (2009) explore cette dernière piste et montre, sur l'exemple des verbes de manière de déplacement et de localisation, que la manière est une notion complexe, élaborée sur la base d'un ensemble de traits sémantiques en

Dans la section qui suit, nous laisserons de côté la question du statut catégoriel de la manière et essaierons de déterminer sur quoi porte la règle morphologique dans le schéma de Levin & Rappaport Hovav (1998).

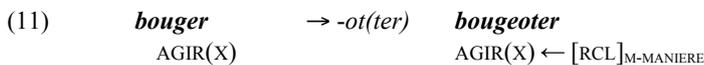
### 2.3. La manière construite par la suffixation évaluative : une constante ?

Pour mieux souligner ce qui distingue la manière obtenue par suffixation évaluative (désormais M-MANIERE 'manière morphologique') de celle codée dans le sens lexical des verbes (désormais L-MANIERE 'manière lexicale'), nous opposerons *boiter* et *marchotter* : si tous deux expriment une manière de marcher<sup>17</sup>, seul *BOITER* renvoie à un concept autonome, sémantiquement indépendant et qui fonctionne comme une valeur susceptible d'instancier la constante MANIERE dans le schéma de Levin & Rappaport Hovav, celle-ci correspondant à ce que nous avons appelé L-MANIERE.

Le sens de *marchotter*, dans la mesure où il exprime une évaluation par rapport au verbe sur lequel il est construit, dépend en revanche totalement du sens de sa base, *MARCHER*. Le dérivé intègre donc le concept véhiculé par *MARCHER* et s'en distingue par l'apport de la règle morphologique à l'œuvre, qui affecte le prédicat primitif et, par conséquent, la représentation du procès exprimé par la base. Dans le cas d'un verbe comme *MARCHOTTER*, le prédicat primitif est modifié à double titre : par la L-MANIERE et par la M-MANIERE :



Ce schéma montre que la règle de suffixation (RCL) opère non pas directement sur la valeur instanciant la L-MANIERE, en l'occurrence 'marcher', mais sur le prédicat 'AGIR', inclus dans le sens du verbe *marcher*. C'est pourquoi la représentation de l'output *marchotter* intègre l'application de la RCL sur le prédicat *AGIR* laissant, à l'identique, la manière lexicale héritée de la base. Ainsi, sans toucher à la composante 'manière' de *marcher*, la RCL peut induire la pluralisation interne du prédicat primitif, la diminution d'une de ses dimensions, le manque d'implication de la part d'un des actants, l'absence de résultats attendus, indiquer une appréciation positive ou une attitude dépréciative du locuteur vis-à-vis du procès, etc. Le procès est alors perçu comme non conforme à sa représentation prototypique ; ce que corroborent les effets de sens répertoriés au paragraphe 1.2 qui, presque tous, se prêtent à une lecture en termes de manière, ce qui se voit particulièrement bien avec les verbes évaluatifs dérivés à partir de bases n'exprimant pas la manière. En effet, bien que les verbes *bouger* et *neiger* n'impliquent pas dans leur sens le concept de manière, leurs correspondants évaluatifs *bougeoter* ('bouger légèrement') et *neigeoter* ('neiger légèrement') ont à voir avec la manière :



Lorsque la base est un verbe de manière – de déplacement (*marcher*), de parole (*murmurer*), etc. –, la suffixation évaluative ajoute de la manière à la manière (ex. *marcher* > *marchotter*),

---

nombre limité qui, lorsqu'ils sont présents dans le sens lexical d'un verbe, commandent que celui-ci soit interprété comme verbe de manière de déplacement ou de localisation.

<sup>17</sup> Selon le *TLFi*, *marchotter* signifie 'marcher à petits pas, de manière mal assurée', *boiter* 'marcher en penchant son corps inégalement d'un côté ou de l'autre'.

les deux manières étant alors de nature différente, lexicale et morphologique<sup>18</sup>. La valeur de manière spécifique aux verbes évaluatifs est donc une conséquence directe de la modification du prédicat primitif par la RCL, et ne constitue en aucun cas une composante lexicale du sens du verbe. Il n'est donc pas possible de considérer la manière construite par la morphologie comme une constante dans le schéma de Levin et Rappaport Hovav.

Il nous reste maintenant à expliquer comment la RCL qui construit les évaluatifs (dé)verbaux arrive à produire autant d'effets de sens différents. En effet, s'il est assez évident que les effets de sens observés sont dus à la diversité lexicale des radicaux avec lesquels la RCL en question interagit et aux spécificités des contextes (cf. Amiot & Stosic à paraître), il est plus difficile de déterminer l'apport exact de la RCL dans la construction du lexème évaluatif. Cette question est d'autant plus complexe et importante que, comme cela a été montré au § 1.2.1 ci-dessus, dans certains cas la suffixation n'entraîne pas de réel changement de sens mais effectue un simple marquage pragmatique, par exemple, par l'attribution d'une valeur dépréciative (ex. *traîner / traînasser*) ou simplement par la création d'un mot appartenant au vocabulaire non standard *grésiller / grésilloter*; ce fonctionnement des évaluatifs est particulièrement fréquent dans le « langage affectif », lorsqu'on s'adresse par exemple aux enfants. La suffixation évaluative nous réserve encore une difficulté supplémentaire : le même effet de sens peut apparaître avec des suffixes différents<sup>19</sup>, même si par ailleurs les opérations de suffixation possèdent chacune leur spécificité. Les verbes en *-ot(er)* par exemple possèdent généralement un sens diminutif et sont connotés positivement, alors que ceux en *-ass(er)* sont essentiellement dépréciatifs, (cf. Amiot & Stosic à paraître).

#### 2.4. L'apport de la RCL dans la construction du sens

Pour saisir l'apport de la RCL dans la construction du sens de nos évaluatifs, et ceci quel que soit l'effet de sens produit, nous ferons appel à la pragmatique (en nous appuyant notamment sur Dressler & Merlini Barbaresi 1994 et Merlini Barbaresi 2006, qui ont beaucoup travaillé sur les diminutifs), ainsi qu'aux grands principes de la pragmatique cognitive

La grande diversité interprétative des verbes évaluatifs a souvent été notée, par exemple par Merlini Barbaresi (2006 : 332) pour qui les opérations de suffixation construisant ce type de lexèmes « are characterized by semantic elusiveness, i.e., they exhibit no stable semantic value in terms of either denotations or connotations ». Pour l'auteure, c'est en fonction des facteurs pragmatiques que seront construites les interprétations : « their meaning contributions to the speech event are better described within pragmatics, e.g., in terms of their dependence on speech situations, speech acts, attitudes of interactants » (*ibid.*). Selon Dressler & Merlini Barbaresi (1994 : 333) en effet, la morphologie évaluative est de nature essentiellement pragmatique car « pragmatic meanings are not completely derivable from semantic meanings with the help of general pragmatic principles; it favors the claim that a morphopragmatically relevant rule possesses some nonsemantic, autonomous pragmatic feature in its meaning description. In the case of Italian diminutives, for example, the pragmatic effects they obtain cannot be derived from a semantic meaning [small] with its allosemes [unimportant] and [young]. They are based on an autonomous pragmatic feature [fictive], and on a derived, more specific character [nonserious] ».

<sup>18</sup> Précisons au passage qu'il n'y a rien d'étonnant dans le cumul de la manière que nous venons d'observer ; celui-ci est tout à fait naturel dans les énoncés. En effet, rien n'empêche, par exemple, un verbe de manière de déplacement dérivé à l'aide d'un suffixe évaluatif à partir d'un radical exprimant lui aussi la manière (ex. *sautiller* < *sauter*) d'être accompagné d'autres compléments de manière : *sautiller difficilement en hurlant à chaque mouvement* ou bien *sautiller vite/ sur place/ les mains dans les poches*, etc.

<sup>19</sup> Il est intéressant de noter que d'autres faits de langue semblent être affectés par le même phénomène. C'est par exemple le cas des temps verbaux, comme l'observe Saussure (2010 : 136).

En ce qui concerne le français, l'importance de l'interprétation pragmatique semble avérée, même si dans cette langue, nous l'avons déjà mentionné, la morphologie évaluative est peu active, au point que Fradin 2003 distingue nettement l'interprétation sémantique (pôle référent) de l'interprétation pragmatique (pôle locuteur). La pragmatique joue cependant un rôle crucial, vu qu'il existe des verbes qui ne manifestent qu'un marquage pragmatique sans variation sémantique (par ex. *trainasser* par rapport à *trainer*), vu aussi qu'il n'existe que très peu de verbes manifestant une variation sémantique sans marquage pragmatique (*lanciner*, *boitiller*, qui ont intégré le vocabulaire ordinaire). Un tel constat peut certainement être étendu aux autres catégories lexicales (noms et adjectifs), même si cela semble moins évident pour les noms, ce qui mérite une petite précision : nous faisons l'hypothèse (à confirmer bien sûr) que, si dans de nombreux noms la valeur pragmatique semble avoir disparu (*biset*, *belette*, *baïonnette*, etc. ; cf. Fradin 2003), c'est parce que ceux-ci, une fois construits, ont subi un phénomène de lexicalisation et ont été progressivement intégrés au vocabulaire ordinaire. Mais cela ne signifie pas que la suffixation morphologique ne construit pas, fondamentalement, des lexèmes pragmatiquement marqués.

Pour affiner notre propos sur l'importance de la pragmatique dans la construction du sens de nos verbes déverbaux, nous allons nous référer à la pragmatique cognitive, qui trouve ses fondements dans la théorie de la pertinence de Sperber & Wilson (1995). Celle-ci prévoit en effet une certaine incertitude lors de l'interprétation des formes linguistiques, point qui nous semble particulièrement pertinent pour la description des lexèmes évaluatifs : « les principes qui commandent le processus interprétatif gèrent à la fois la part conventionnelle de signification attachée aux expressions linguistiques et la construction du sens dévolue à l'inférence de l'intention du locuteur, cette inférence ayant la caractéristique d'admettre un certain risque et obtenant des résultats plausibles ou pertinents mais non pas certains. » (Saussure 2010 : 130).

L'instruction sémantico-pragmatique donnée par la RCL offre différentes possibilités d'interprétation et c'est en fonction de paramètres contextuels que sera choisie l'une (ou plusieurs, vu les effets cumulatifs) des interprétations possibles. Une question de fond reste cependant à résoudre : comment ces choix se font-ils ? Qu'est-ce qui, dans un contexte donné, nous fait privilégier telle interprétation plutôt que telle autre ? Il est évident que c'est la présence du suffixe évaluatif qui indique au moins une attitude particulière du locuteur vis-à-vis du référent dénoté par la base, sinon une représentation atypique de celui-ci. C'est ce qui permet d'expliquer le fait que dans certains verbes évaluatifs, le suffixe, tout en signalant une évaluation, ne marque rien d'autre qu'une valeur pragmatique, et aucunement une valeur sémantique.

Nous voudrions maintenant aborder le dernier point de notre étude : le statut des verbes évaluatifs suffixés. Dans le paragraphe qui suit, nous montrons que les verbes de type *BOITER* et *MARCHOTTER* ne possèdent pas le même statut dans la hiérarchie lexicale, ceci parce que ces deux verbes incorporent deux types différents de manière : manière lexicale pour *BOITER*, manière morphologique pour *MARCHOTTER* (qui hérite en outre de la manière lexicale de sa base),.

### 3. La troponymie et la place des verbes évaluatifs dans la hiérarchie lexicale

Dans les travaux de Ch. Fellbaum et G. Miller la manière est décrite comme étant à la base d'une relation lexicale qui participe, en particulier, à la structuration du lexique verbal (cf. Fellbaum & Miller 1990, Miller & Fellbaum 1992, Fellbaum 2002). Cette relation lexicale, appelée 'troponymie' (du grec *tropos* 'manière, mode'), relie un lexème verbal superordonné

de sens général à un autre lexème verbal de sens plus spécifique intégrant le concept de manière. Ce dernier lexème est appelé troponyme : *boiter, courir, marcher* sont quelques-uns des troponymes de *se déplacer*, tout comme *bégayer* est un des troponymes de *parler*, etc. La relation de troponymie remplace en quelque sorte celle d'hyponymie pour la catégorie verbale. Cette dernière notion semble, en effet, mal s'appliquer au lexique verbal, ce que les auteurs étayaient en montrant que les relations hiérarchiques entre verbes ne peuvent être glosées de la même façon que celles des noms, notamment par la périphrase *une sorte de* :

- (12) \**courir c'est une sorte de se déplacer* vs. *le chat est une sorte d'animal*  
*courir c'est se déplacer d'une certaine manière* / *courir est une manière de se déplacer* vs. \**le chat est une manière d'animal*<sup>20</sup>

Ces travaux montrent que la lexicalisation de la manière dans le verbe est tellement répandue qu'elle se voit assigner un pouvoir structurant au sein du lexique : « manière » est au verbe ce que « sorte » (ou « espèce ») est au nom.

Comment la troponymie structure-t-elle le lexique verbal ? Selon Miller et Fellbaum, certains troponymes (ex. *marcher*) sont susceptibles de fonctionner comme termes superordonnés d'un « troponyme de deuxième niveau » (ex. *boiter, piétiner*, etc.). En effet, si *marcher* est 'une manière de se déplacer', *boiter* est (d'abord et avant tout) 'une manière de marcher', c'est 'marcher en penchant son corps inégalement d'un côté ou de l'autre' (TLFi). *Marcher* s'impose donc ici comme terme intermédiaire, immédiatement superordonné à *boiter*, *déambuler*... Ajoutons que plus un verbe est situé bas dans la hiérarchie, plus son sens lexical est complexe car la spécification de la manière devient de plus en plus fine (voir aussi Fellbaum 1999 : 28, Levin 2009 : 7). Autrement dit, chaque troponyme code dans son sens lexical un mode de réalisation particulier du procès exprimé par son terme superordonné (ex. *marcher* / *boiter* ; *danser* / *twister*).

On retrouve la même hiérarchisation et la même complexification du sens dans le cas de l'hyponymie : on sait qu'un hyponyme peut lui-même être hyperonyme et avoir à son tour des hyponymes (ex. *animal* – *oiseau* – *pigeon/pie*...) et que le sens d'un hyponyme comme PIGEON est plus spécifié (et donc plus complexe) que celui de OISEAU, qui est son hyperonyme. Une des différences majeures entre l'hyponymie et la troponymie, selon Miller & Fellbaum, réside dans le nombre de niveaux que l'on peut avoir : au maximum sept dans le cas de l'hyponymie, seulement trois ou quatre dans le cas de la troponymie.

- (13)

| Hypéro/hyponymie    | Troponymie         |
|---------------------|--------------------|
| <i>animal</i>       | <i>se déplacer</i> |
| <i>vertébré</i>     | <i>marcher</i>     |
| <i>oiseau</i>       | <i>boiter</i>      |
| <i>grue</i>         |                    |
| <i>grue cendrée</i> |                    |

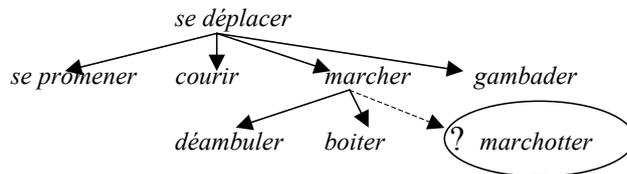
La question qui se pose maintenant est de savoir si les verbes suffixés évaluatifs peuvent intégrer la hiérarchie troponymique et, si oui, quelle place ils occupent exactement par rapport au verbe dont ils sont dérivés. Par exemple, est-il possible de dire que *marchotter* est une

<sup>20</sup> *Manière* a pu être employé pour signifier 'genre' ou 'sorte' avec des noms, mais cet emploi a quasiment disparu et est désormais considéré comme vieilli.

Dany Amiot 3/2/11 14:48  
 Supprimé: piétin

manière de marcher au même titre que *boiter* est une manière de marcher ; autrement dit est-ce que *marchotter* et *boiter* sont des co-troponymes ?

(14)



Nous répondrons d'abord à la dernière question : compte tenu des différences mises en évidence dans la section précédente entre *boiter* (qui véhicule un concept autonome susceptible d'instancier la constante [MANIERE]), et *marchotter* (qui, lui, est lexicalement et morphologiquement dépendant de *marcher*), il ne nous semble pas possible de considérer que *boiter* et *marchotter* sont des co-troponymes. En effet, le sens lexical de *boiter* est plus complexe que celui de *marcher* du fait qu'il spécifie un mode de réalisation particulier de l'action de marcher. Le verbe *marchotter*, pour sa part, renvoie à un procès qui ressemble à la marche mais qui ne satisfait pas à toutes les conditions pour être dénoté par *marcher*. *Marchotter* n'est pas vraiment marcher parce que le procès en question n'atteint pas sa complétude (voir aussi Romero 2001). C'est donc le concept associé au lexème *marcher* qui, par le biais de la suffixation évaluative, est en quelque sorte remis en cause dans *marchotter*, ce qui explique l'acceptabilité de (15) et l'inacceptabilité de (16) :

- (15) Il ne marche pas, il marchotte.                      Il ne danse pas, il dansote.  
 (16) \*Il marche en marchottant.                              \*Il danse en dansotant.

Le cas est tout autre avec *boiter* : *boiter* c'est bel et bien marcher, mais selon un mode réellement spécifique, ce qui implique une dénomination à part, morphologiquement indépendante de *marcher*. Ici, l'ajout de la manière modifie l'essence même du procès pour aboutir finalement à un nouveau concept. Cela se traduit par la présence, dans le sens lexical de BOITER, d'une composante sémantique supplémentaire qui indique la spécificité de cette manière de marcher, i.e. la claudication. C'est pourquoi, dans les structures en (17) et (18), BOITER présente un comportement inverse :

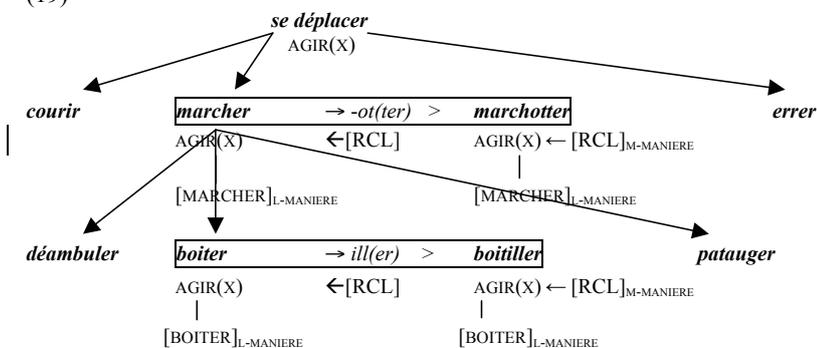
- (17) \*Il ne marche pas, il boite. / \*Il ne marche pas, il déambule.  
 (18) Il marche en boitant. / Je marche en déambulant à travers les longs couloirs de la station "Place d'Italie" (attesté, www).

Du point de vue du sens lexical, la manière exprimée par *boiter* est plus complexe que celle exprimée par *marchotter*, car seul *boiter* code dans son sens deux modes de déplacement à la fois – la marche et la claudication. Si la valeur de manière propre à BOITER est entièrement codée dans le sens lexical du verbe (elle est donc purement lexicale), celle de *marchotter* est mixte par nature, car elle résulte de la combinaison de la manière lexicale codée par *marcher* et de la valeur provenant de la suffixation évaluative. Du point de vue strictement lexical, *marchotter* ne code qu'un mode de déplacement – la marche.

Ces observations nous permettent de répondre à la question posée plus haut. En effet, comme la morphologie évaluative ne permet pas de construire des lexèmes renvoyant à de nouvelles entités référentielles, *marchotter* ne peut pas occuper la même place que BOITER

dans la hiérarchie lexicale, même si les deux verbes expriment une manière de marcher. Le dérivé évaluatif se situe plutôt au même niveau que sa base et en constitue une sorte de « greffon », ce que l'on peut représenter de la manière suivante :

(19)



Dans cette représentation *marcher* est bien le terme superordonné de *boiter*, il ne l'est en revanche pas de *marchotter*, qui entretient avec *marcher* un lien beaucoup plus étroit que *boiter* dans la mesure où il ne constitue pas un concept indépendant par rapport à sa base constructionnelle, à laquelle il reste intrinsèquement relié par sa forme et par son sens<sup>21</sup>. Ceci rejoint ce que Fradin (2003 : 75) affirme globalement à propos de la morphologie évaluative « Il n'y a pas élaboration d'un concept mais création d'une dénomination ».

### 3. Conclusion

L'étude des verbes déverbaux construits au moyen de suffixes évaluatifs du français montre que la valeur de manière, en plus d'être codée lexicalement ou construite syntaxiquement, peut être obtenue par des moyens morphologiques (autres que la construction des adverbes désadjectivaux en *-ment*). La construction morphologique de la manière par des suffixes évaluatifs résulte d'un repérage interne par rapport au procès dénoté par la base et manifeste, on l'a vu, de nombreux effets de sens, ceux-ci étant à rapporter au sémantisme du radical verbal, au suffixe mis en œuvre, au positionnement du locuteur par rapport à ce qu'il évalue ou par rapport à son interlocuteur, etc. Dans tous les cas cependant, la suffixation évaluative permet de construire une représentation atypique du procès, le dérivé exprimant un écart par rapport à la représentation prototypique du procès dénoté par la base : *dansoter* n'est pas vraiment *danser*, *voleter* n'est pas pleinement *voler*, etc. Comme ce sens est construit par l'opération de suffixation, il est « reproductible » dans un grand nombre de dérivés, qui constituent des séries (cf. Hathout 2009). Inversement, les sens codés lexicalement ne sont pas reproductibles, mais *a priori* uniques, ce qui était la nécessité de dissocier les deux types de manières (lexicale et morphologique).

Un second résultat important de cette étude est qu'elle met en évidence un autre rôle de la morphologie évaluative lorsque celle-ci forme des verbes déverbaux du type *sautiller*, *voleter*, *dansoter*, etc. : elle permet d'ajouter de la manière à la manière, tout comme les

<sup>21</sup> Ce lien privilégié entre le verbe servant de base et le dérivé évaluatif est perceptible aussi dans les dictionnaires qui ne définissent jamais le sens des verbes évaluatifs par rapport au sens des verbes superordonnés mais par rapport au sens de leurs bases.

compléments de manière ajoutent de la manière syntaxique (S-MANIERE) à la manière codée dans le sens lexical des verbes (ex. *courir lentement*).

Ce travail ouvre aussi des pistes nouvelles :

– il constitue un premier pas dans des recherches susceptibles d'apporter des éléments d'explication supplémentaires pour la caractérisation de la notion de manière. En effet, il semble indispensable de distinguer entre les manières syntaxique (S-MANIERE), morphologique (M-MANIERE), lexicale (L-MANIERE) et grammaticale (G-MANIERE). Pour arriver à circonscrire cette valeur hétérogène appelée manière, les quatre modes d'encodage dans la langue doivent être étudiés séparément, afin de mieux dégager la spécificité de chacun d'entre eux. Pris ensemble, ils manifestent des effets de sens très variés, d'où l'impression d'avoir affaire à un concept aux innombrables facettes, rebelle à toute description cohérente et unifiée.

– ce qui a été dit du statut particulier des déverbaux évaluatifs (troponymes) dans l'échelle des hiérarchies lexicales semble pouvoir être étendu à d'autres catégories de dérivés évaluatifs, notamment aux noms dénominaux (par ex. *lion / lionceau*) et aux adjectifs désadjectivaux (par ex. *jaune / jaunâtre*) car la relation entre le nom / l'adjectif et son dérivé évaluatif n'est pas celle du genre à l'espèce : un lionceau n'est pas une sorte de lion, pas plus qu'une couleur jaunâtre n'est une sorte de jaune. Ainsi, par-delà les analyses qui viennent d'être présentées et qui ne concernent que les verbes déverbaux, se dessine un vrai programme de recherche à mener sur le statut catégoriel des référents des dérivés évaluatifs (cf. Delhay 1999).

### Références bibliographiques

- Ameka, F. & Levinson, S. (eds) (2007). *Linguistics (Locative Predicates)*, vol. 45-5/6.
- Amiot, D. 2004. « Haut degré et préfixation », *Travaux linguistiques du Cerlico* 17, « Intensité, comparaison, degré », 91-104.
- Amiot, D. 2006. « Diminution affixale et relation méronymique », In G. Kleiber, C. Schnedecker & A. Theissen (éds), *La relation Partie-Tout*, Louvain / Paris / Dudley MA, Peeters, 597-609.
- Amiot, D. & Stosic, D. (à paraître), « *Sautiller, voleter, dansoter* : évaluation, pluriactionnalité, aspect », in E. Arjoca-Ieremia, C. Avezard-Roger, J. Goes, E. Moline & A. Tihu (eds), *Temps, aspect et classes de mots : études théoriques et didactiques. Actes du septième colloque international de linguistique française et roumaine, Timisoara, 18-20 Mai 2009*, Arras, Artois Presses Université.
- Bauer, L. 1983. *English Word-formation*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Beavers, J., B. Levin, et al. (2007). « The Typology of Motion Expressions Revisited ». (manuscrit n.p.) <http://comp.ling.utexas.edu/~jbeavers/motion-typology-working.pdf>
- Cusic D. (1981), *Verbal Plurality and Aspect*, PhD dissertation, Stanford University
- Dal, G., 1997, *Grammaire du suffixe -et*, Paris, Didier Érudition.
- Dal, G. (2007), « Les adverbes en -ment du français : flexion ou dérivation ? », in N. Hathout & F. Montermini éds, *Morphologie à Toulouse. Actes du colloque international de morphologie 4e Décembrettes*, München, Lincom Europa, pp. 121-147.
- Danon-Boileau, L. & M. Brigaudiot (1999). « Catégorisation et construction du vocabulaire », *Faits de langue* 14 : 37-48.
- Delhay, C., 1999, « “Diminutifs” et niveaux de catégorisation », *Faits de langue*, 14, 79-87.
- Dressler, W. U. & Merlini-Barbatesi, L., 1994, *Morphopragmatics. Diminutives and Intensifiers in Italian, German, and other Languages*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- Dufresne, M., Dupuis, F. & Tremblay, M., 2003, « Preverbs and particles in Old French », in G. Booij & J. van Marle (eds), *Yearbook of Morphology 2003*, 33-60.

- Fellbaum, C. & G. Miller (1990). « Folk psychology or semantic entailment? A reply to Rips and Conrad ». *Psychological Review* 97: 565-570.
- Fellbaum, C. (1999). « La représentation des verbes dans le réseau sémantique WordNet ». *Langages* 136: 27-40.
- Fellbaum, C. (2002). On the Semantics of Troponymy. *The Semantics of Relationships : An Interdisciplinary Perspective*. R. Green, C. Bean and S. Hyon Myaeng. Dordrecht, Kluwer Academic Publishers.
- Flaux, N. & Moline, E. (éds) (2009). *Langages* 175, « De la manière ».
- Foley, W. A., & R. D. Van Valin. 1984. *Functional syntax and universal grammar*. Cambridge, England: Cambridge University Press.
- Fradin, B., 2003, Le traitement de la suffixation en -et, *Langages* 152, 51-77.
- Fradin, B. & Montermini, F. (2009), La morphologie évaluative », in Fradin, B., Kerleroux, F. & Plénat, M. (éds), *Aperçus de morphologie du français*, Presses Universitaires de Vincennes, 231-266.
- van Geenhoven V. (2005). Atelicity, Pluractionality, and Adverbial Quantification. in H. Verkuyl, H. de Swart and A. van Hout (eds). *Perspectives on Aspect*. Dordrecht: Springer, 107-124.
- Grandi, N. (2002), *Morfologie in contatto. Le costrizioni valiative nelle lingue del Mediterraneo*. Milan, FrancoAngeli.
- Greenberg Y. (2010) Event Internal Pluractionality in Modern Hebrew: A Semantic Analysis of One Verbal Reduplication Pattern. *Brill's Annual of Afroasiatic Languages and Linguistics*, vol. 2, n° 1, 119-164.
- Guimier, C. (1996). *Les adverbes du français: le cas des adverbes en -ment*. Paris/Gap, Ophrys.
- Haspelmath, M. (1997). *Indefinite Pronouns*. Oxford, Clarendon Press.
- Hathout, N. 2009. *Contributions à la description de la structure morphologique du lexique et à l'approche extensive en morphologie*. Habilitation à diriger des recherches. Universités de Toulouse II-Le Mirail.
- Heine, B., U. Claudi, & F. Hünnemeyer 1991. *Grammaticalization: A conceptual Framework*, Chicago, University of Chicago Press.
- Kleiber, G. (1984), « La dénomination », *Langages* 76, pp. 77-94.
- Jackendoff, R. (1983). *Semantics and Cognition*. Cambridge, MIT Press.
- Jackendoff, R. (1990). *Semantic Structures*. Cambridge, MIT Press.
- Laserson P. (1995), *Plurality, Conjunction and Events*. Kluwer, Dordrecht.
- Levin, B. (1993). *English verb classes and alternations : a preliminary investigation*. London, The University of Chicago Press.
- Levin, B. (2008), "A Constraint on Verb Meanings: Manner/Result Complementarity", Cognitive Science Department Colloquium Series, Brown University, Providence, RI, March 17, 2008. (<http://www-csli.stanford.edu/~bclevin/pubs.html>)
- Levin, B. (2009), « The Root: A Key Ingredient in Verb Meaning », Department of Linguistics, University of Texas, Austin, TX, March 30, 2009. (<http://www-csli.stanford.edu/~bclevin/pubs.html>)
- Levin, B. & Pinker, S. (1992). *Lexical & conceptual semantics*. Oxford, Blackwell.
- Levin, B. & Rappaport Hovav, M. (1992). The lexical semantics of verbs of motion: The perspective from unacusativity. *Thematic structure: Its role in grammar*. I. M. Roca. Berlin, Foris: 247-269.
- Levin, B. & Rappaport Hovav, M. (1998). Morphology and Lexical Semantics. *Handbook of Morphology*. A. Spencer and A. Zwicky. Oxford, Blackwell: 248-271.

- Levin, B. & Rappaport Hovav, M. (2007), "Reflections on the Complementarity of Manner and Result", Zentrum für Allgemeine Sprachwissenschaft, Humboldt University, Berlin, November 22, 2007. (<http://www-csli.stanford.edu/~bclevin/pubs.html>)
- Levin, B. and M. Rappaport Hovav (à paraître). Lexical Conceptual Structure. in P. Portner, C. Maienborn and K. von Stechow (eds), *An International Handbook of Natural Language Meaning*. Berlin, Mouton de Gruyter.
- Mel'čuk, I. (1994), *Cours de morphologie générale*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal-CNRS Editions.
- Merlini Barbaresi, L. 2006. *Morphopragmatics*, In K. Brown (ed.), *Encyclopedia of Language and Linguistics*. 2nd Edition. (Article Number LALI: 00133). Oxford: Elsevier: 332-335.
- Miller, G. & C. Fellbaum (1992). Semantic networks of English. In B. Levin & S. Pinker (eds), *Lexical & Conceptual Semantics*. Oxford, Blackwell : 197-229.
- Molinier, C. & F. Lévrier 2000. *Grammaire des adverbes. Description des formes en -ment*, Droz, Genève, Suisse.
- Nilsson-Ehle, H. (1941). *Les adverbes en -ment compléments d'un verbe en français moderne*. Copenhague : Munksgaard.
- Özçaliskan, Ş. & D. Slobin (1999). Learning 'how to search for the frog': Expression of manner of motion in English, Spanish, and Turkish. *Proceedings of the 23rd Annual Boston University Conference on Language Development*. A. Greenhill, H. Littlefield and C. Tano. Somerville, MA, Cascadilla Press : 541-552.
- Özçaliskan, Ş. & D. Slobin (2003). Codability effects on the expression of manner of motion in English and Turkish. *Studies in Turkish Linguistics*. A. S. Özsoy, D. Akar, M. Nakipoglu-Demiralp, E. E. Taylan and A. Aksu-Koç. Istanbul, Bogaziçi University Press : 259-270.
- Rappaport Hovav, M. (2008) "Lexicalized Meaning and the Internal Temporal Structure of Events", in Susan Rothstein, ed., *Crosslinguistic and Theoretical Approaches to the Semantics of Aspect*, John Benjamins, Amsterdam, 13-42.
- Rappaport Hovav, M. and B. Levin (1998), "Building Verb Meanings", in M. Butt and W. Geuder, eds., *The Projection of Arguments*, CSLI Publications, Stanford, CA, 97-134.
- Rappaport Hovav, M. and B. Levin (2009). Reflections on manner/result complementarity. *Syntax, Lexical Semantics, and Event Structure*. E. Doron, M. Rappaport Hovav and I. Sichel. Oxford, Oxford University Press, 21-38.
- Rémi-Giraud, S. & Roman, A. (éds) (1998), *Autour du circonstant*, Lyon : PUL.
- Roché, M. (2008), « Quelques exemples de morphologie non conventionnelle dans les formations construites à partir d'un mot en -ouiller », In B. Fradin (éd.), *La raison morphologique, Lingvisticae Investigationes Supplementa 27*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins : 215-238.
- Romero, C. (2001), *L'intensité en français contemporain : analyse sémantique et pragmatique*, Thèse de doctorat, Université Paris 8.
- Saussure, L. de (2010). Pragmatique procédurale des temps verbaux: la question des usages interprétatifs. In N. Flaux, D. Stosic & C. Vet. (éds), *Interpréter les temps verbaux*. Berne, Peter Lang: 129-160.
- Slobin, D.I. (2003). Language and thought online : cognitive consequences of linguistic relativity. In: Gentner, D. & Goldin-Meadow, S. (eds.), *Language in mind: Advances in the study of language and thought*. Cambridge, MA : MIT Press 157-192.
- Slobin, D.I. (2004). The many ways to search for a frog: Linguistic typology and the expression of motion events". In Strömquist, S. & Verhoeven, L. (eds), *Relating Events in Narratives: Typological and contextual perspectives*. Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates 219-257.

- Slobin, D.I. (2006). What makes manner of motion salient? Explorations in linguistic typology, discourse, and cognition. In Hickmann, M. & Robert, S. (Eds), *Space in languages: Linguistic systems and cognitive categories*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins : 59-81.
- Sperber, D. & Wilson, D. (1995). *Relevance. Communication and Cognition*. 2<sup>ième</sup> édition, Oxford: Blackwell.
- Stosic, D. (2009), « La notion de « manière » dans la sémantique de l'espace », *Langages* 175, p. 103-121.
- de Swart & A. van Hout (eds) *Perspectives on Aspect*. Dordrecht: Springer.
- Talmy, L. (1985). Lexicalization patterns: Semantic structure in lexical forms. In Shopen, T. (ed.) *Language Typology and Syntactic Description*. Vol. 3 : *Grammatical Categories and the Lexicon*. New York, Cambridge University Press : 57-149.
- Talmy, L. (2000). *Toward a Cognitive Semantics*. Cambridge, MA : MIT-press.
- Tovena & Kihm (2008) « Event internal pluractional verbs in some Romance languages », in Tovena L. (ed.), *Aspect et pluralité d'événements. Recherches linguistiques de Vincennes* 37 : 9-30.
- Vendler, Z. (1957), Verbs and Times, *The Philosophical Review*, Vol. 66/2 : 143-160.
- Wood E. J. (2007). *The semantic typology of pluractionality*. Unpublished Ph.D. dissertation, UC, Berkeley ?

ANNEXE : VERBES EVALUATIFS DEVERBAUX

|                |              |                 |                 |              |
|----------------|--------------|-----------------|-----------------|--------------|
| amusoter       | coupailler   | grésillonner    | plaignoter (se) | tapoter      |
| baisot(ter)    | courailler   | grésilloter     | pleurailler     | tâtonner     |
| baisouiller    | cousailler   | griffonnailler  | pleurnichailler | tétailler    |
| bal(l)ocher    | crachoter    | grondouiller    | pleurnicher     | tirailler    |
| bal(l)otter    | crachouiller | lambinasser     | pleuvasser      | tordiller    |
| barbouilloter  | crânoter     | lanciner        | pleuviner       | tordillonner |
| bavardichonner | crânouiller  | lécho(t)er      | pleuvoter       | touchoter    |
| bavardocher    | craqueter    | léchouiller     | plissoter       | tournailler  |
| bavasser       | criailler    | lichot(ter)     | pourchasser     | ournasser    |
| bavochoer      | criticailler | limailler       | pourelécher     | toussailler  |
| bavoter        | danso(t)er   | liso(t)er       | préchailler     | toussoter    |
| berçotter      | découpailler | mâchonner       | prédicailler    | traînailler  |
| beuvoter       | déglotter    | mangeailler     | promenailler    | traînasser   |
| binoter        | dessinoter   | mangeo(t)er     | râloter         | traînoter    |
| boitiller      | discutailler | marchailler     | rangeailler     | travailloter |
| bouffeter      | disputailler | marchandailler  | rapiéceter      | tremblocher  |
| bougeotter     | dormasser    | marchot(er)     | répétailler     | trembloter   |
| bouillot(ter)  | dormichonner | méprisoter      | rêvailler       | trepoter     |
| branlocher     | dormoter     | mordiller       | rêvasser        | tripotailler |
| branlot(ter)   | écourticher  | mordillonner    | rimailler       | trompailler  |
| brillotter     | écrabouiller | mouveter        | rimasser        | tronçonner   |
| brusquailler   | écrivaitter  | musarder        | rioter          | trottiner    |
| buvot(ter)     | écrivasser   | nageot(ter)     | rôdailler       | vivoter      |
| cachotter      | effilocheer  | nasillonner     | ronflot(ter)    | voleter      |
| cal(e)ter (se) | embrumailler | neigeoter       | rotaillet       | voyageotter  |
| causailler     | émoucheter   | parlocher       | roupillonner    |              |
| causoter       | flânocher    | parlot(ter)     | roupionner      |              |
| chanteronner   | flâno(t)er   | pelotailler     | ruinoter (se)   |              |
| chantonner     | fouillonner  | pensailler      | saccageoter     |              |
| chroniquailler | friso(t)er   | philosophailler | sautiller       |              |
| chuchoter      | frottailler  | picoter         | sautillonner    |              |
| clignoter      | fumailler    | pignocheer      | sauveter        |              |
| clocheter      | fumasser     | pinçot(er)      | siffloter       |              |
| compliquailler | fumoter      | pionçotter      | sonnailler      |              |
| conspiroter    | galopailler  | piqueter        | soufflot(ter)   |              |
| couchailler    | glandouiller | pissoter        | soupailler      |              |
| coucho(t)er    | gloussoter   | plaçoter        | suçoter         |              |
|                | gratouiller  | plaidailler     | tacheter        |              |